

Auxiliaire de puériculture

Offre n° 0014231101267010

Publiée le 24/11/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : COLOMBELLES

Mairie - Place François Mitterrand

14460 COLOMBELLES

Site web de l'employeur : <http://www.colombelles.fr>

Lieu de travail : COLOMBELLES

Poste à pourvoir le : 02/01/2024

Date limite de candidature : 15/12/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Enfance, famille > Petite enfance

Grade(s) recherché(s) : Auxiliaire de puériculture de classe normale

Auxiliaire de puériculture de classe supérieure

Métier(s) : [Assistant ou assistante éducatif petite enfance](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La Ville de Colombelles recherche une auxiliaire de puériculture pour rejoindre son équipe existante au sein d'un multi-accueil de 30 berceaux fonctionnant du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et installé au Pôle Petite Enfance qui a ouvert ses portes le 4 septembre dernier, et qui comprend également un Relais petite enfance et un Lieu d'accueil enfant/parent.

Missions / conditions d'exercice :

- Accueillir et accompagner l'enfant et ses parents : établir une relation de confiance, écouter, rassurer, transmettre

- Créer et mettre en oeuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants : aménager l'espace de vie en respectant les règles de sécurité, analyser et répondre aux besoins affectifs, physiologiques et matériels, participer à l'accueil inclusif, concilier la dimension individuelle et collective de l'accueil, réaliser des soins d'hygiène, entretenir l'environnement proche de l'enfant, suivre et appliquer les protocoles santé
- Aider l'enfant dans la progression de son autonomie : participer à l'acquisition du langage, favoriser la découverte, l'exploration et les expériences, organiser animer et adapter des activités d'éveil aux enfants et aux aléas de la journée dans le respect du projet d'établissement
- Participer à la vie de la structure : participer aux réunions d'équipe, contribuer à la mise en oeuvre du projet éducatif et pédagogique, transmettre les informations, travailler en équipe, participer à l'analyse de la pratique, accueillir et former des stagiaires

Profils recherchés :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture
- Aptitude au travail en équipe
- Dynamisme
- Qualités relationnelles et d'écoute
- Disponibilité et adaptabilité
- Discrétion, devoir de réserve, respect du secret professionnel
- Rigueur et sens du service public

Contact

Contact : 0231352500

Informations complémentaires :

- Temps de travail hebdomadaire 37h30 (ouvrant droit à RTT) réparti sur 4 jours semaine.
- Horaires variables selon planning entre 7h45 et 18h15. Structure ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Participation aux réunions mensuelles d'équipe en soirée, fêtes ou sorties proposées au cours de l'année, ateliers parents-enfants...
- 5 semaines de congés imposées pendant les périodes de fermeture de la structure (1 semaine au printemps, 3 semaines en Août et 1 semaine en fin d'année).
- Régime indemnitaire : RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime annuelle
- CNAS
- Protection sociale (Mutuelles labellisées)
- Forfait Mobilités Durables

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.